



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°18

Réunion du : mardi 23 novembre 2021

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

DEROGATIONS – SAISON 2021/2022

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.

En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories

et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.

La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.

DEROGATION HORAIRES

503 477 – LILAS F.C.

Seniors R2/D : Coup d'envoi des matches à domicile à 16h00 sur le terrain synthétique du Parc Municipal des Sports aux LILAS.

549 941 – VAL DE FRANCE F.

Annule sa dérogation à 15h30

Seniors R3/D : Coup d'envoi des matchs à domicile à 15h00.

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE**1^{er} rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23396425 : MEAUX ACADEMY CS 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 20/11/2021 (N3)

SENIORS – CHAMPIONNAT**23396440 : IVRY US 1 / LES MUREAUX OFC 1 du 11/12/2021 (N3)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 17h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit des MUREAUX OFC.

23392244 : COLOMBIENNE FOOT ES 1 / BOULOGNE BILLANCOURT AC 1 du 28/11/2021 (R1/B)

Demande de COLOMBIENNE FOOT ES pour sa rencontre sur le terrain n°2 du stade Charles PEGUY à COLOMBES.

Accord de la Commission.

23392063 : CHATOU AS 1 / CONFLANS FC 1 du 27/11/2021 reporté au 08/01/2022 (R1/A)

Demande de report au 29/01/2022 de CONFLANS FC.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande ; la date du 08/01/2022 étant la première date de match remise disponible au calendrier et le week-end des 29 et 30 janvier 2022 étant prévu pour les 1/16èmes de finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL I.D.F..

23392067 : GARENNE COLOMBES AF / TORCY PVM US du 04/12/2021 (R1/A)

La Commission invite le club de GARENNE COLOMBES AF à lui communiquer **le nom d'une installation de repli classé en niveau T3** pour jouer ce match, **au plus tard pour le vendredi 03 décembre 2021 à 12h.**

Elle précise que cette rencontre ne pourra pas être inversée compte tenu du calendrier de l'équipe de GARENNE COLOMBES AF depuis le début de saison et pour des raisons d'équité sportives sur les matches retours.

23392240 : NOISY LE GRAND FC 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 27/11/2021 (R1/B)

Demande d'inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 23392240 : CLAYE SOUILLY S. 1 / NOISY LE GRAND FC 1 du 27/11/2021

Retour – 23392331 : NOISY LE GRAND FC 1 / CLAYE SOUILLY S. du 19/02/2022

23392692 : NANTERRE ES 1 / POISSY AS 2 du 21/11/2021 (R2/D)

Inversion, en raison d'un arrêté municipal d'impraticabilité du terrain à cette date.

Les rencontres deviennent :

Aller – 23392601 : POISSY AS 2 / NANTERRE ES 1 du 21/11/2021

Retour – 23392692 : NANTERRE ES 1 / POISSY AS 2 le 10/04/2022

23392605 : IVRY US 2 / VAL D'EUROPE 1 du 28/11/2021 (R2/D)

Demande de changement d'horaire d'IVRY US.

Cette rencontre aura lieu à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VAL D'EUROPE.

23392909 : ARARAT ISSY AS / MITRY MORY FOOTBALL du 21/11/2021 (R2/C)

Courriel d'ARARAT ISSY indiquant une erreur de saisie du score sur la feuille de match informatique.

La Commission,

après lecture du rapport de l'arbitre officiel, enregistre le résultat suivant :

ARARAT ISSY AS : 2 buts

MITRY MORY FOOTBALL: 1 but.

23393857 : VAIRES ENT. ET. US / SAINT OUEN L'AUMONE AS du 21/11/2021 (R3/D)

La Commission,

Après lecture de la F.M.I. et du rapport de l'arbitre,

Considérant que le match n'a pas eu lieu en raison d'impraticabilité du terrain déclarée sur place par l'arbitre,

Par ce motif,

reporte ce match au 19/12/2021.

Possibilité de jouer le 28/11/2021 avec l'accord écrit des 2 clubs.

23392607 : PARISIENNE ES 1 / POISSY AS 2 du 28/11/2021 (R2/D)

Demande de report de la rencontre de l'AS POISSY, en raison de la participation de l'équipe fanion au 8^{ème} tour de Coupe de France à cette date.

La Commission reporte au 09/01/2022.

23393731 : ERMONT AM. S. 1 / MARLY LE ROI US 1 du 05/12/2021 (R3/C)

Demande de changement d'horaire d'ERMONT AM. S.

Cette rencontre aura lieu à 16h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de MARLY LE ROI US.

U20 - CHAMPIONNAT

23785221 : BALLAINVILLIERS AS 20 / BRETIGNY FCS 20 du 27/03/2022 (Elite 3/C)

Courriel du club de BALLAINVILLIERS AS demandant de décaler la rencontre au 06/03/2022.

Accord de la Commission.

23785195 : ALLIANCE 77 20 / SUCY FC 20 du 12/12/2021 (Elite 3/C)

Courriel du club de ALLIANCE 77 demandant de décaler la rencontre au 30/01/2022 en raison de nombreux matchs sur son terrain le 12/12/2021.

La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande et rappelle au club de ALLIANCE 77 que les compétitions de Ligue sont prioritaires sur celles de District.

U20 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

23760660 : NOISY LE GRAND FC 20 / MAISONS ALFORT FC 20 du 07/11/2021 :

La Commission prend note du courriel de NOISY LE GRAND, et invite le club à faire le maximum afin de transmettre les données la FMI.

U18 – CHAMPIONNAT

23411622 : ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN / POISSY AS le 28/11/2021 avancé du 12/12/2021 (R2/B)

Demande de report de la rencontre de l'AS POISSY, en raison de la participation de l'équipe fanion au 8^{ème} tour de Coupe de France à cette date.

La Commission reporte le match à une date ultérieure.

23412250 : SAINT BRICE FC 1 / VINCENNES CO 1 du 28/11/2021 (R3/D)

Demande de changement d'horaire de SAINT BRICE FC.

Cette rencontre aura lieu à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VINCENNES CO.

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

1^{er} rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23411611 : ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / VIRY CHATILLON ES 1 du 21/11/2021 (R2/B)

U17 REGIONAL - CHAMPIONNAT

23412377 : MANTOIS 78 FC / ISSY LES MOULINEAUX FC du 21/11/2021 (Poule A)

La Commission reporte ce match au 09/01/2022.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

1^{er} rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23412555 : PARIS CENTRE DE FORMATION / RED STAR FC du 21/11/2021

U16 – CHAMPIONNAT

23412688 : BRETIGNY FCS 2 / PALAISEAU US 1 du 05/12/2021 (R1)

Demande d'avancement de match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 28 novembre 2021 à 12h00.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23412939 : ARGENTEUIL RC / NEUILLY SUR MARNE SFC du 14/11/2021 (R2/B)

Rapport de l'arbitre officiel informant d'un dysfonctionnement informatique empêchant la saisie d'un remplacement de joueur,

La Commission prend note que le joueur REMY Richeno (licence n°2547764839) de NEUILLY SUR MARNE SFC est entré à la 46^{ème} minute de jeu, en remplacement du joueur NSINGI BATEKA Jayden.

23413094 : POISSY AS 1 / LES MUREAUX OFC 1 du 28/11/2021 (R3/A)

Demande de report de la rencontre de l'AS POISSY, en raison de la participation de l'équipe fanion au 8^{ème} tour de Coupe de France à cette date.

La Commission reporte le match au 09/01/2022.

23413092 : SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / BLANC MESNIL SFB 1 du 28/11/2021 (R3/A)

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu à 12h30, au Parc des Sports et Loisirs n°2 à ST OUEN L'AUMONE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de BLANC MESNIL SFB.

23413409 : BUSSY ST GEORGES FC 1 / CESSON VERT ST DENIS ES 1 du 28/11/2021 (R3/C)

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CESSON VERT SE DENIS ES.

U15 – CHAMPIONNAT

23373939 : MANTOIS 78 FC / PARIS ST GERMAIN FC du 13/11/2021 (Poule A)

Courriel du PARIS ST GERMAIN FC indiquant une erreur sur la saisie du résultat sur la feuille de match informatique.

La Commission,

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel, enregistre le résultat suivant :

MANTOIS 78 FC : 2 buts

PARIS SAINT GERMAIN FC : 0 but.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

24176011 SAINT OUEN L'AUMONE AS 1 / ARGENTEUIL RC 1 du 27/11/2021

Demande de SAINT OUEN L'AUMONE AS pour avancer le match à 13h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de ARGENTEUIL RC qui doit parvenir au plus tard le vendredi 26/11/2021 – 12h00.

CDM – CHAMPIONNAT

23394810 : TRAVAILLEURS PORTUGAIS PIERREFITTE ACS / FRANCONVILLE FC du 05/12/2021 (R3/B)

Inversion.

Les rencontres deviennent :

Aller – 23394810 : FRANCONVILLE FC / TRAVAILLEURS PORTUGAIS PIERREFITTE ACS le 05/12/2021
TRAVAILLEURS PORTUGAIS PIERREFITTE ACS / FRANCONVILLE FC le 24/04/2022

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

23395825 : PORTUGAL NOUVEAU / MONTSOULT BAILLET US du 21/11/2021 (R2/A)

La Commission,

Après lecture des pièces versées au dossier (FMI, rapport de l'arbitre officiel et courriel de PORTUGAL NOUVEAU),

Considérant que la rencontre ne s'est pas déroulée en raison de l'occupation du terrain par une rencontre,

Considérant la présence des 2 équipes,

Considérant qu'une issue sportive doit être privilégiée,

Par ces motifs,

. reporte ce match au 19/12/2021.

Possibilité de jouer le 28/11/2021 avec l'accord écrit des 2 clubs.

ANCIENS – FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1^{er} rappel

Les feuilles de matchs ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23395201 : IGNY AFC 11 / BRY FC 11 du 21/11/2021 (R1)

2^{ème} et dernier rappel

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir au plus tard, le mardi 30 novembre 2021, sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

23396267 : TREMBLAY FC 11 / ST MAUR F. MASC. VGA 11 du 07/11/2021 (R3/D)

ANCIENS – CHAMPIONNAT

23395203 : MONTFERMEIL F.C. / ESPERANCE AULNAYSIENNE du 21/11/2021 (R1)

La Commission,

après la lecture de la feuille de match informatisée, du courriel de MONTFERMEIL FC et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que le contrôle des pass sanitaires des joueurs de MONTFERMEIL F.C. n'a pas pu être fait conformément au protocole sanitaire de reprise des compétitions,

Considérant que l'arbitre officiel a fait preuve de patience pour permettre à l'équipe de MONTFERMEIL F.C. de satisfaire à cette obligation,

Considérant que malgré le délai accordé, l'équipe de MONTFERMEIL F.C. n'a pas pu respecter le protocole en vigueur,

Considérant que le match ne s'est finalement pas déroulé,

Considérant que le non-déroulement de la rencontre est de la responsabilité du club de MONTFERMEIL F.C. qui n'a pas mis tout en œuvre pour permettre à la rencontre d'avoir lieu,

Par ces motifs,

. donne match perdu par pénalité à MONTFERMEIL F.C. (- 1 ; 0 but) pour en attribuer le gain à l'ESPERANCE AULNAYSIENNE (3 points ; 0 but).